



# La Chalouette

Dimanche 11 septembre 2011

Chalo Saint Mars

Marche Nordique 10 km

## Accès

**N20** direction Orléans, sortir à Etampes direction Ablis sur N191. Sortir d'Etampes, 2ème rond point suivre fléchage vers Châlô Saint Mars.

**A10** direction Bordeaux, sortir à Allainville, prendre N191 vers Etampes. Suivre fléchage vers Châlô Saint Mars

Si vous êtes perdu : tel 06 19 19 29 86

<http://chalouette.course.free.fr>

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription.

Elle font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser par courrier au Comité des fêtes de Chalô Saint Mars, Mairie de Chalô Saint Mars, rue du Docteur Solon, 91780 Chalô Saint Mars.

## La marche nordique de la Chalouette



**Limitée à 100 participants**

**Départ et arrivée au stade de Châlo Saint Mars le 11 septembre 2011**

Départ marche: 10h05

### **Tarifs marche**

Inscription à l'avance 8€ (réception du règlement avant le 09 septembre 2011)

Inscription sur place : 10€

**Ravitaillement** 5<sup>ème</sup> km

### **Récompenses**

Tee-shirt souvenir pour chaque participant

### **Assurance**

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GRAS SAVOYE (FFA)

**Secours** assurés par l'UMPS

### **Renseignements et adresse pour engagement**

Alain BOURREAU

5 garenne de la Gitonnière

91780 CHALO ST MARS

T: 06 19 19 29 86

## Bulletin d'engagement individuel

N° dossard

Nom .....

Prénom .....

Nationalité .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél : ..... E-mail .....

No licence ..... Club.....

Fédération  FFA  FSGT  autre .....

non licencié (certificat médical obligatoire de moins d'un an)

Année de naissance .....

date

Signature

Pour que l'inscription soit prise en compte, elle doit être obligatoirement accompagnée :  
1- du règlement à l'ordre du Comité des fêtes de Châlo St Mars  
2- du certificat médical de moins d'un an pour les non licenciés  
3-d'une photocopie de la licence pour les licenciés

**Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré**